



**PREAVIS MUNICIPAL NO 31 / 2025 EN SEANCE DU CONSEIL
COMMUNAL
DU 11 MARS 2025**

OBJET : LIAISON AU RESEAU D'EAU POTABLE DE CHAVORNAY

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal de Bavois,

Préambule :

Depuis de nombreuses années le puits des Planches de l'Isle, unique ressource en eau de la commune, connaît des dépassements du taux nitrates. Malgré plusieurs mesures prises en vue de faire baisser ce taux, le puits a dû être fermé en 2022.

L'alimentation en eau potable se fait dès lors par le biais de l'AIAE (association intercommunale d'amenée d'eau Echallens et environs), ce qui a obligé la Municipalité à augmenter le prix de vente de l'eau jusqu'au maximum autorisé par le règlement communal mais sans que cela suffise à couvrir le déficit du compte de l'eau. Afin de trouver une solution, la Municipalité s'est approchée de la commune de Chavornay en vue de se raccorder à son réseau d'eau potable puisque celui-ci passe dans la plaine depuis le puits d'Entreroches. La Municipalité de Chavornay a donné son accord et une étude a été faite par le bureau DTP confirmant la faisabilité d'une telle liaison.

Objet du préavis :

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite l'autorisation d'effectuer les travaux de conduite de liaison PE DN 315/257.8 mm PN16 entre le bâtiment du pompage du Puits des Planches de l'Isle et la conduite d'adduction de Chavornay, une chambre de vannes avec capteur serait réalisée à la jonction des conduites. Le diamètre de la conduite de liaison a été choisi afin de permettre le transit d'un débit de 3000 l/min. Celui-ci garantirait également l'apport d'un débit de défense incendie du village de Bavois à partir du réservoir de l'Esserton (Chavornay). La liaison avec Chavornay permettrait à Bavois de se libérer de l'apport de l'AIAE soit en diluant les eaux du Puits des Planches de l'Isle, soit en utilisant exclusivement, provisoirement ou définitivement, l'eau du Puits d'Entreroches.

Le tarif de vente de l'eau consommée par Bavois serait réglé par une convention avec la commune de Chavornay à un prix très attractif par rapport au prix payé actuellement à l'AIAE.

Descriptif des travaux	Montant (CHF)
Conduite : travaux de génie civil, fouille (y compris chambre de jonction)	145'000.00
Conduite : forages dirigés sous le canal d'Entreroches et les voies CFF	82'000.00
Conduite : travaux d'appareillage (conduite PE et appareillage, chambre de jonction)	177'000.00
Station de pompage : armoire de comptage 40 ampères avec départ pompage, lumière et chauffage	6'000.00
Station de pompage : armoire électrique de gestion pour 3 pompes, vanne différentielle et débitmètres	25'000.00
Station de pompage : pompes, vannes, clapets anti-retour, vannes électriques et débitmètre	40'000.00
Station de pompage : tuyauterie inox DN 125, flasques, joints	18'000.00
Sous-total HT	493'000.00
Etude du projet, dossiers de demandes d'autorisations, appels d'offres	31'000.00
Projet d'exécution et direction des travaux	48'800.00
Cadastre souterrain et travaux géométriques	5'900.00
Etablissement des dossiers de servitudes	3'500.00
Suivi pédologique des travaux de fouille	6'500.00
Passage sous les voies ferrées : prestations des CFF (protecteur), études géotechniques complémentaires	22'000.00
Indemnités pour pertes de culture	5'500.00
Sous-total HT	616'200.00
Divers (frais divers, demande de permis de construire, assurances, publications, etc.)	12'500.00
Imprévus, réserve env. 6 %	37'000.00
Sous-total HT	665'700.00
TVA 8,1 %	54'300.00
Total TTC	720'000.00

Cet investissement nécessiterait un emprunt auprès d'un établissement bancaire et serait amorti sur :

- 60 ans pour la partie conduite (fr. 404'000.00)
- 40 ans pour le reste (fr. 316'000.00).

Conclusion :

En conclusion, la Municipalité invite le Conseil communal à prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal,

- vu le préavis municipal ci-dessus,
- considérant que celui-ci figure à l'ordre du jour,
- ayant entendu les rapports de la commission de gestion et finances et de la commission ad hoc

Décide :

- D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de liaison sur le réseau d'eau potable de Chavornay pour un total de fr.720'000.00 TTC.
- De le financer par un emprunt de fr. 720'000.- auprès d'un établissement bancaire ou d'autres institutions.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic	La Secrétaire
 Thierry Salzmann	 Carole Pose



Bavois, le 10 février 2025